

(Un auteur moderne a donné le nom de *crystallisation* à cet acte de folie<sup>1</sup>.)

Il y a beaucoup moins d'amour en France qu'en Allemagne, en Angleterre, ou en Italie. Au milieu des cent petites affectations qui chaque matin se présentent à nous et auxquelles il faut satisfaire, sous peine d'être désavoué par la civilisation du dix-neuvième siècle, il me semble qu'il ne faut croire à une passion qu'autant qu'elle se trahit par des ridicules. Les annales de l'aristocratie offrent beaucoup moins de mariages singuliers en France qu'en Angleterre ou en Allemagne.

Tout ce qui en Europe a plus de vanité et d'esprit que de feu dans l'âme prend les manières de penser des Français. C'est ce que nous avons bien vu ce soir; la plupart des voyageurs nos amis ne comprennent rien aux façons d'aimer des belles Romaines. Ici point de gêne, de contrainte, point de ces façons convenues dont la science s'appelle ailleurs *usage du monde*, ou même *décence* et vertu.

Une Romaine à qui un jeune étranger plaît le regarde avec plaisir, et par cette raison ne regarde que lui toutes les fois qu'elle le rencontre dans le monde. Elle dira fort bien à un ami de l'homme qu'elle commence à aimer. « Dite à W\*\*\* *che mi piace.* » Si l'homme préféré partage le sentiment qu'il inspire, et vient dire à la belle Romaine : « *Mi volete bene?* » elle répondra avec sincérité : « *Si, caro.* » C'est d'une manière aussi simple que commencent des relations qui durent plusieurs années, et quand elles se rompent, c'est toujours l'homme qui est au désespoir. Le marquis Gatti vient de se brûler la cervelle à son retour de Paris, parce qu'il a trouvé sa maîtresse infidèle.

<sup>1</sup> L'auteur lui-même, dans l'ouvrage ayant pour titre *De l'Amour*. — (Note des Éditeurs.)

La moindre coquetterie, la moindre apparence d'indiscrétion ou de préférence pour une autre femme fait tomber à l'instant le commencement d'amour qui faisait battre le cœur d'une Italienne. Voilà ce que Paul ne pouvait comprendre il y a un an. « Le cœur humain est le même partout, » me disait-il. Rien de plus faux pour l'amour; à la bonne heure s'il s'agit d'ambition, de haine, d'hypocrisie, etc.

On nous raconte plusieurs anecdotes, on veut que je parle de la France à mon tour. Le lecteur me pardonnera-t-il un récit bien long et un épisode de plusieurs pages, qui n'a aucun rapport avec Rome?

#### ASSISES DES HAUTES-PYRÉNÉES.

(TARBES.)

(Correspondance particulière.)

ASSASSINAT COMMIS PAR UN AMANT SUR SA MAÎTRESSE. — TENTATIVE DE SUICIDE.

PRÉSIDENCE DE M. BORIE. — Audience du 19 mars.

Vers la fin du mois de janvier dernier, un événement affreux épouvanta la ville de Bagnères. Une jeune femme d'une conduite peu régulière fut assassinée en plein jour, dans sa chambre, par le jeune Laffargue, son amant, qui tenta de se donner lui-même la mort. Les détails qui avaient transpiré sur cette affaire avaient contribué à exciter au plus haut degré la curiosité publique. Une partie considérable de la population de la ville de Bagnères s'était rendue au chef-lieu pour assister aux débats de cette cause. Les galeries, la cour et toutes les avenues du palais sont obstruées dès le matin par une foule avide d'émotions. A dix heures et demie l'attente publique est enfin satisfaite. Les portes s'ouvrent.

L'accusé est introduit et fixe aussitôt tous les regards.

Laffargue a vingt-cinq ans; il porte une redingote bleue, un gilet jaune et une cravate blanche attachée avec soin; il est blond, il a reçu de la nature une physionomie intéressante. Tous ses traits sont réguliers, délicats, et ses cheveux arrangés avec grâce. On le dirait d'une classe supérieure à celle qu'indique son état d'ébéniste. On murmure dans le public qu'il appartient à une famille respectable, qu'un de ses frères remplit des fonctions publiques, qu'un autre exerce à Paris une profession libérale... Il parle avec facilité et avec une sorte d'élégance. Sa parole est lente, réfléchie, ses gestes mesurés, son air calme, et néanmoins on remarque une exaltation qui se concentre. Son regard, qui s'échappe d'un bel œil, habituellement doux, prend un caractère sinistre quand il se fixe et que ses sourcils se rapprochent.

M. le président lui adresse diverses questions relatives à des faits particuliers antérieurs au crime. Il répond sans hésiter, et il entre dans de longs détails. Mais tout à coup, s'interrompant: « Est-ce ma déclaration tout entière que vous voulez? dit-il. Permettez-moi alors de vous exposer ma vie avec ordre, et telle que je l'ai sentie; ce que vous me demandez y trouvera place. »

M. le président l'invite à s'expliquer. Alors l'accusé s'exprime en ces termes :

« Si je suis criminel, ce n'est pas la faute de ma famille, surtout celle d'un frère qui a été plein de sollicitude pour ma jeunesse, et qui n'a cessé, par sa correspondance, de me donner des conseils d'honneur et de vertu. J'ai été vertueux et pur jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, époque de mon arrivée à Bagnères. J'y connus d'abord une dame, une demoiselle, pardon, *une personne*, car je ne dois rien dire qui puisse la désigner. Elle me racontait ses chagrins; je suis sensible; j'entraî dans ses peines, et bientôt nous fûmes faibles ensemble. Cela ne dura pas longtemps. Je voulus changer de logement; le destin me conduisit sur le boulevard de la poste. Je cherchais une habitation modeste, je m'arrêtai devant une maison qui n'avait pas une apparence seigneuriale. J'entraî : plusieurs femmes s'étaient réunies dans une chambre; je demandai si l'on pourrait me loger. L'une d'elles se leva; vint à moi d'un air gracieux : c'était Thérèse. Elle me dit que sa mère était absente, mais qu'elle pensait bien qu'elle pourrait me recevoir. Elle m'engagea à repasser le lendemain. Je n'y manquai pas. Thérèse et sa mère me conduisirent dans une chambre, hélas! celle de la catastrophe. Elle me convint, et malheureusement encore mes propositions furent agréées : l'on devait me nourrir.

« Thérèse était enjouée, complaisante. Le premier soir, elle m'éclaira jusque dans ma chambre, à l'heure du coucher, et se borna à me souhaiter une bonne nuit. Le second soir, même attention; mais, en me quittant, elle me serra la main à deux reprises. J'en fus surpris, et agréablement affecté. Le troisième soir, elle m'accompagna encore. A peine entré, je tirai ma veste, croyant que Thérèse allait sortir... Quel fut mon étonnement, lorsqu'elle me sauta au cou et m'embrassa, puis elle se hâta de fuir. Je passai la main sur mes yeux en me demandant si je rêvais; c'était bien réel; jamais semblable chose ne m'était arrivée; je ne pouvais comprendre qu'une fille pût agir ainsi. Je me promis de lui demander le lendemain *raison* de ce baiser. Le hasard fit que nous fûmes seuls à table. « Il faut, lui dis-je, que vous m'estimiez beaucoup pour m'avoir embrassé hier au soir. — Oui, me répondit-elle, je vous estime et je vous aime, et ne le méritez-vous pas? — Qu'ai-je fait pour le mériter, et comment m'aimez-vous? — Je vous aime parce que vous en êtes digne, puis quand j'aime, j'aime tout à fait. »

« Le même soir, Thérèse me pria de l'accompagner chez un voisin. Je l'avais toujours appelée mademoiselle. « Je dois vous désabuser, me dit-elle, je ne suis point demoiselle, je suis mariée. Mon mari m'a rendue très-malheureuse; il m'a quittée. — Oh! ne m'aimez pas, lui dis-je, revenez à votre mari! » Je la pressai de suivre mon conseil. Elle me répondit que cela était impossible, qu'elle ne pouvait plus entendre parler de cet homme, et elle se mit à pleurer; j'étais attendri. Le lendemain au soir, nous allâmes nous promener. Voulant l'empêcher de s'attacher à moi, je me décidai à lui confier que j'étais destiné à une jeune personne vertueuse, fille d'un ami de mon père. Thérèse ne me répondit que par des pleurs. Nous rentrâmes très-émus l'un et l'autre.

« Quelques jours s'écoulèrent. Un matin, je fus témoin des tendres soins qu'elle prodiguait à un enfant abandonné; j'en fus touché. « Vous êtes bonne, Thérèse, lui dis-je; vous méritez qu'on vous estime. — Non, non, vous ne m'estimez pas, » s'écria-t-elle, en éclatant en pleurs et en fuyant vers le haut de la maison. Ces larmes, ce mouvement, me bouleversèrent; je fus vaincu. J'ai reconnu plus tard que ce n'était que de l'artifice et de la séduction.

« Le même soir, je lui dis : *Eh bien! Thérèse, je suis à vous.* Je lui confiai ma première intrigue à Bagnères, la seule de ma vie. Elle m'en avoua une semblable rompue depuis un an. Nous nous jurâmes une fidé-

lité inviolable jusqu'à mon mariage avec la fille de l'ami de mon père, et dès ce moment nous fûmes comme mari et femme. Un mois après environ, je lui annonçai que j'allais partir pour Bayonne et me marier; mais que j'emploierais tous mes moyens pour finir mes jours et *laisser mes ossements* à Bagnères. Thérèse me répondit avec douceur qu'elle faisait et ferait toujours des vœux pour que je fusse heureux avec mon épouse.

« L'habitude des ouvriers est de se lever avec le jour. J'allais de grand matin au travail, et je ne rentrais qu'aux heures des repas. Un jour, je n'avais fait qu'aller chercher mes outils; j'en revenais chargé; il n'était que sept heures; je voulus ouvrir la porte, elle était fermée. Thérèse ne s'attendait pas à mon retour; elle me croyait au travail. Je lui criai d'ouvrir; elle vint. Je remarquai que sa figure n'était pas celle du sommeil, elle était enflammée; un soupçon me saisit. Je remarquai un tablier de travail enduit de peintures de diverses couleurs. « D'où vient ce tablier, Thérèse? — C'est celui de mon oncle, qui, comme vous le savez, broie de l'indigo chez M. Pécantet. — Si c'était celui de votre oncle, il n'y aurait que de la teinture; à celui-ci il y a de la peinture. » Je portai mes regards vers le lit, et j'aperçus la forme d'un homme qui s'était enveloppé, et qui se serrait *sotement* dans un des rideaux. Tous mes membres tremblaient; j'avais bonne envie de les rosser l'un et l'autre de coups, de faire un exemple. Thérèse me conjura de sortir; j'étais alors capable de prudence; la raison m'y invitait; car j'ai suivi la raison chaque fois que j'ai pu la connaître; je sortis.

« Quelques minutes après, je me croisai sur l'escalier avec ce peintre qui était venu travailler dans la maison. J'eus le courage de ne lui rien dire. Dès que je pus être seul avec Thérèse, je lui demandai l'explication de cette conduite. Elle n'essaya point de nier, et, au milieu des supplications les plus vives et des larmes les plus abondantes, elle m'avoua que cet homme avait été autrefois son amant; qu'il était entré dans sa chambre sans qu'elle s'y attendît, qu'il l'avait pressée; qu'elle avait résisté d'abord en pensant à moi, mais qu'il lui avait rappelé leurs anciennes relations et qu'alors elle avait cédé; elle me demanda mille fois pardon, avec les accents du désespoir, elle se roula par terre, échevelée. « Dieu, lui dis-je, pardonne toujours une première faute; je te pardonne aussi. » A ces mots, Thérèse se relève, et, à genoux devant moi, elle découvre son sein et s'écrie : « Si jamais je te suis infidèle, tu vois mon sein; prends un poignard, plonge l'y tout

« entier, je te pardonnerai!... » Ce que je dis est vrai; Dieu en a été témoin, cela me suffit.

« L'union se rétablit entre Thérèse et moi. A la suite d'une discussion avec son oncle, cédant à de sages conseils, j'avais quitté la maison Castagnère. Je continuais de voir Thérèse à des rendez-vous marqués. Un soir elle ne vint pas; le lendemain je lui en fis des reproches, et comme elle ne me donnait aucune bonne raison, je conviens que je la poussai, et que je la fis tomber dans la boue; mais je m'empressai de l'essuyer avec mon mouchoir. Elle venait souvent me voir dans ma boutique; dans une circonstance, elle me pria de lui prêter trois francs: je ne les avais pas, elle parut mécontente de mon refus; peu à peu elle me négligea. Son indifférence m'affligeait et m'irritait. Je lui fis demander une entrevue; sa réponse fut qu'elle ne voulait plus me parler. Alors je fus hors de moi, et sentant que je pourrais me porter à quelque extrémité: « Prévenez Thérèse, » dis-je à la personne qui me transmettait sa réponse, « qu'elle évite de se tenir sur sa porte « durant quelques jours, parce que je pourrais faire un malheur; qu'elle « m'accorde cette grâce. » Je voulus m'assurer si elle m'avait obéi: je passai devant sa maison; elle était sur le seuil à travailler avec d'autres femmes, et elle me regarda avec impudence. Rentré chez moi, je fis un retour sur le passé, je me rappelai ses caresses, ses serments, ses larmes; ce souvenir m'indignait et me rendait sa conduite inexplicable. Je rôdais autour de son domicile, pour tâcher de lui parler.

« Un soir, vers dix heures, j'aperçus le contrevent de sa chambre entr'ouvert; quelqu'un était à la fenêtre; je crus que c'était elle: je convins que je la menaçai du bâton que je portais ordinairement, en disant : *Tu me le payeras*. Je pourrais nier cette circonstance, puisqu'il n'y avait que moi, Dieu et la personne qui m'a vu. Bientôt après je fus appelé devant le commissaire de police, qui m'envoya chez le substitut du procureur du roi: ce magistrat me reprocha ma conduite, me défendit de chercher à voir Thérèse et d'entrer dans sa maison; il me prévint que la police aurait toujours l'œil sur moi. Moi, sous la surveillance humiliante de la police! moi, dénoncé par Thérèse!... j'étais désolé; cette idée me poursuivait partout et ne me laissait pas de repos. Le femme de l'auberge *Bonsoir*, qui fut témoin de ma douleur, me conseilla de me faire dire une messe pour me calmer. — Oh! non, lui dis-je, une messe ne pourra y rien faire, je suis trop tourmenté.

« Dès ce moment, je ne me connus plus; le jour, j'étais seul dans ma boutique, ne pouvant supporter la compagnie de personne... Mal-

heureusement je fus trop seul ! mes nuits étaient sans sommeil et cruellement agitées. Quoi, me disais-je en moi-même, elle t'abandonne après tous ses serments ! C'est un mauvais sujet ; elle tendra des pièges à d'autres , et ils y tomberont. Il faut qu'elle meure, c'est une justice ; du moins elle ne fera pas d'autres dupes ; toi-même tu es trop sincère pour vivre ici-bas ; et je résolu ma mort avec la sienne, dans une de ces nuits. En songeant au moyen que je pourrais employer, je fis choix de l'arme à feu. Le lendemain matin, j'allai chez un armurier, il me loua une paire de pistolets que je promis de lui rapporter le jour suivant. Sur ma demande où je trouverais de la poudre et des balles, il m'indiqua le magasin de M. Graciette et me donna une balle de calibre pour servir de modèle ; je n'achetai que deux charges de poudre et deux balles ; je ne prévoyais pas que moi, qui ne manque pas le but à trente pas, je manquerais Thérèse à bout portant. Si j'avais pu le penser, certainement j'aurais pris plutôt six balles que deux.

« Je revins chez l'armurier pour le prier de charger mes pistolets, parce que je crus qu'il le ferait mieux que moi ; il y consentit. Il ne faut pas, lui dis-je, que cela manque. J'allai ensuite les déposer sous le chevet de mon lit, et je cherchai à parler à Thérèse pour essayer de la ramener à moi : je ne pus la voir. Alors je pris mes pistolets et je les mis dans mes poches ; comme ils étaient trop longs, je coupai le bas des poches afin qu'ils entrassent mieux ; de plus, j'y tins mes mains pour que la poignée ne parût pas : *ce n'était pas ridicule, c'était en hiver*. Je priai un de mes amis d'engager Thérèse à se rendre chez lui ; il n'y réussit pas ; la nuit arriva, j'entrai dans l'auberge *Bonsoir*. Je ne pouvais pas m'asseoir avec les pistolets dans mes poches ; je les mis secrètement sous une porte qui donne dans le corridor. Quand je voulus les reprendre, en sortant, je ne les trouvai plus ; j'imaginai qu'ils devaient avoir été ramassés par la femme qui sert dans l'auberge, et je les lui réclamai. Elle refusa d'abord de me les remettre, en me disant : Je sais ce que vous voulez en faire... Malheureux, renoncez à ce projet. Je lui répondis que j'y renoncerais peut-être si elle me rendait les pistolets, que rien n'était encore décidé, que tout serait réparé si Thérèse revenait à moi ; mais que si elle s'obstinait à retenir mes armes, j'irais sur-le-champ en prendre d'autres chez un armurier et brûler la cervelle à Thérèse, au coin du feu, de quelques personnes qu'elle fût entourée, que la balle pourrait peut-être atteindre quelqu'un de plus, et que ce sang retomberait sur elle. Je la trompai aussi sur le nom de l'armurier, afin qu'elle ne pût pas m'empêcher d'avoir des

armes de celui auquel je ne m'étais pas adressé. Elle se décida enfin à me rendre mes pistolets.

« Il était tard ; j'allai me coucher. Il est impossible, sans l'avoir éprouvé, de se figurer la nuit que je passai : j'avais des mouvements convulsifs ; les images les plus horribles m'assiégeaient ; je voyais Thérèse noyée dans son sang, et moi étendu près d'elle. Il me tardait que le jour parût ; je sortis de bonne heure pour aller la trouver ; j'entrai dans le cabaret *Bonsoir*, où j'invitai à boire deux personnes de ma connaissance, en épiant l'instant où Thérèse sortirait de sa maison. Sur ces entrefaites elle vint à passer d'un air soldatesque ; elle semblait me narguer. Je la suivis ; mais au même instant j'aperçus sa mère, je feignis de prendre une autre direction, et je rentraï au cabaret *Bonsoir*.

« Thérèse y arriva bientôt après, et me demanda ce qu'enfin je voulais d'elle ; je lui dis que c'étaient des choses qu'entre amants on ne se disait qu'en particulier ; qu'elle voulût sortir un instant seule avec moi. Elle s'y refusa en disant que je pouvais m'expliquer devant tout le monde. Alors je lui demandai si elle voulait consentir à me revoir. « Non. — Pourquoi ? — J'ai mes raisons. — Tu feras le malheur de deux personnes. — Je me moque de toi comme de cela ; et elle cracha avec un signe de mépris.... Va, va, le procureur du roi.... » Elle venait de quitter la chambre où nous étions quand elle prononça ces dernières paroles. Je la suivis et je la conjurai de consentir à me voir, ne fût-ce que deux minutes tous les huit jours. « Tu veux donc m'obliger à t'aimer par force ? me dit-elle. — Pourquoi m'as-tu aimé déjà ? lui répondis-je ; je ne t'y ai pas forcée, je ne t'ai pas non plus forcée à me l'attester par mille serments. » Elle persista dans son refus.

« J'étais arrivé avec elle sur le seuil de sa porte ; j'allais entrer quand sa mère parut et m'ordonna de me retirer. J'obéis en lui disant : « Il n'est pas encore nuit !... » Je revins au cabaret *Bonsoir*, et presque aussitôt je vis la mère sortir, elle marchait à grands pas ; je crus qu'elle allait chez le procureur du roi. L'occasion était favorable, je m'élançai dans la maison de Thérèse ; à moitié escalier, j'arme un de mes pistolets, et le cache derrière le dos pour ne pas l'effrayer ; j'entre précipitamment dans la chambre ; je veux la fermer en dedans ; il n'y avait pas de clef et la targette était en désordre. Je réitéra à Thérèse mes prières, j'offris de me mettre à ses pieds ; elle refuse et s'approche de la croisée comme pour appeler. Alors je lui tire un coup de pistolet et la

manque; je la saisis par le bras et lui dis : « Retourne-toi. » En même temps je lui tire mon second coup, elle tombe, et le mouchoir de sa tête lui couvre les yeux. Je veux me détruire, mais je n'ai pas de quoi charger mes pistolets. J'ai la pensée de me précipiter du haut du grenier; je sors de la chambre dans cette intention; Dieu m'y ramène, parce que sans doute il voulait sauver mon âme. Un morceau de fer, tel qu'un clou sans tête, disposé en tire-bouchon, s'offre à ma vue; je m'en empare et j'en charge avec force un de mes pistolets. Cependant, avant de tirer, j'observe qu'il n'y a pas de sang près du corps de Thérèse, je me dis à moi-même : Ne serait-elle qu'étourdie? Je pose le pistolet, d'où alors le morceau de fer que j'y avais mis dut tomber. Je relève le mouchoir qui couvrait les yeux de Thérèse; ils étaient ouverts!... Oh! je suis perdu maintenant, et toi tu me survivrais pour te rire de ma mort! Non, ce n'est pas juste. Je l'avouerai, je prends mon couteau, l'arme du lâche, je n'en avais pas d'autre, et je lui coupe le cou. Je me faisais horreur à moi-même; je lui couvris la figure pour ne pas la voir; les témoins vous diront qu'on lui a trouvé la figure couverte par son mouchoir. Ensuite, par un sentiment naturel d'ordre et de propreté, j'essuie mon couteau, le reforme et le remets dans ma poche, puis je me tire dans la bouche le coup de pistolet qui, à mon insu, n'était chargé qu'à poudre; je tombai sans connaissance.

« Je ne sais ce qui s'est passé pendant plusieurs heures; mon nom qui frappa mon oreille me fit revenir à moi. Quand je suis endormi, un coup de canon ne me réveillerait pas, tandis que mon nom prononcé même très-doucement me réveille tout de suite. Je me trouvai dans un lit, à l'hôpital; j'étais au désespoir de n'avoir pas succombé, je remarquai, avec satisfaction que j'avais à la bouche un trou où ma langue entrerait; je remarquai encore que j'avais été saigné des deux bras, et j'eus l'espérance de pouvoir mourir en faisant couler mon sang; je parvins à défaire les ligatures. Que je fus heureux en sentant mes doigts se mouiller et mes forces défailir! Je recommandai mon âme à Dieu, et j'aurais expiré si l'on ne se fût, à temps, aperçu de mon état. Voilà la vérité tout entière; je n'ai rien déguisé, Dieu le sait!... j'ai mérité la mort puisque je l'ai donnée. Le jour où je la recevrai sera le plus doux, le plus beau de ma vie. J'attends l'échafaud fatal; j'espère que j'y monterai sans crainte, et que je courberai la tête avec courage!... »

Ce récit a été fait par l'accusé d'un ton calme jusqu'au moment où, ayant manqué le premier coup, il dit à Thérèse : « Retourne-toi... » Alors sa voix s'est vivement émue, quelques larmes ont roulé dans ses

yeux sans franchir ses paupières; mais presque aussitôt il a repris sa tranquillité apparente, et il a continué avec un sang-froid et une présence d'esprit qui ne l'ont pas abandonné un seul instant pendant tout le cours des débats.

Nous n'essayerons pas de peindre les impressions diverses de l'auditoire. Nous devons cependant dire qu'elles paraissent excitées moins par le malheur de la victime et l'horreur d'une effroyable action, que par l'intérêt que l'accusé a su inspirer.

Après quelques minutes accordées à la sensibilité publique, M. le président ordonne l'appel des témoins.

La mère de Thérèse est introduite. Elle était loin de soupçonner, dit-elle, les relations de sa fille avec l'accusé. Les excès graves auxquels il se porta envers un de ses frères l'engagèrent à ne plus le souffrir dans sa maison; puis ses obsessions envers sa fille, des coups de pierre lancés pendant la nuit sur les contrevents, la pierre d'un évier brisée, la menace du bâton à dix heures du soir, la déterminèrent à porter plainte au procureur du roi. Dès que l'accusé en fut instruit, il s'arrachait les cheveux de colère... Le matin du crime, elle le vit avec inquiétude passer et repasser devant sa maison. Il suivit Thérèse, qui venait de chercher du vin dans le cabaret *Bonsoir*, jusque sur le seuil de la porte. Il voulait entrer, elle accourut et le lui défendit; il l'engageait à reculer un peu dans le corridor, sans doute pour les tuer l'une et l'autre... Quand il vit qu'il ne pouvait l'obtenir, il se retira en lui disant d'un geste menaçant : « Il n'est pas encore nuit!... » Quelques moments après elle eut le malheur de sortir, et au retour tout était fini.

L'accusé se lève, explique d'une manière satisfaisante sa rixe avec l'oncle de Thérèse, qui, selon un témoin digne de foi, était souvent pris de vin; il conteste d'avoir lancé des pierres et brisé l'évier, n'étant pas un de ces hommes à commettre de telles actions; il conteste aussi d'avoir voulu faire rentrer la mère de Thérèse dans le corridor.

Marianne Lagrange, servante du cabaret *Bonsoir*, déclare avoir trouvé le 20 janvier, veille de l'événement, les pistolets sous une porte qui conduit à la cave. Elle fit quelque difficulté de les rendre à l'accusé; mais elle affirme avoir ignoré quel était l'usage qu'il se proposait d'en faire. L'accusé ne lui a rien dit de ce qu'il rapporte.

L'accusé, l'interrompant : « Elle se trompe, M. le président; elle l'a oublié... La pauvre femme est bien innocente de mon crime!... »

Ce témoin, ainsi que tous les autres, rapporte la scène du cabare

dans les memes termes. Un seul, un vieillard qui se traîne avec des béquilles, et qui a levé ses deux mains vers le Christ en invoquant son nom dans la prestation du serment, ajoute que l'accusé, avant de sortir du cabaret *Bonsoir*, se retourna à demi, tira de sa poche un morceau de papier et eut l'air de charger un pistolet....

Un murmure d'incrédulité accueille cette circonstance, qui n'est pas entrée dans le récit de l'accusé et dans la déclaration des autres témoins; mais l'accusé, interrogé par M. le président, s'empresse de répondre : « Ce témoin dit jusqu'à un certain point la vérité. Je n'ai point chargé un de mes pistolets : ils l'étaient depuis la veille; mais, la poudre du bassinnet de l'un s'étant répandue dans ma poche, je l'ai amorcé de nouveau dans la situation dont parle ce pauvre homme. »

Le sieur Galley, gendarme retraité, âgé de plus de soixante ans, indiqué dans la procédure comme ayant été l'ami de l'accusé, excite une attention particulière, et par la gravité de ses manières, et par la solennité un peu comique de son langage.

— J'ai connu, dit-il, l'accusé ici présent dans la boutique d'un menuisier où j'avais l'habitude d'aller. Son amour passionné pour la perfection de son état et ses idées philosophiques m'attachèrent à lui. Nous nous voyions souvent. Un jour, il me demanda où je passerais la soirée. « Ma foi, lui dis-je, je n'ai pas de projet. — Alors, me répondit-il, venez chez moi; j'ai un livre nouveau, nous le lirons ensemble, c'est le *Bélisaire* de Marmontel. J'aime la littérature. » Et j'allai le trouver. Nous parcourûmes plusieurs chapitres. Il s'indignait du traitement éprouvé par Bélisaire; il observait qu'il en était toujours ainsi; qu'il n'y avait que la vertu de persécutée sur la terre. Je lui faisais observer, à mon tour, qu'il ne fallait pas prendre ce que racontait l'auteur au pied de la lettre; que peut-être tout cela n'était pas historique. En effet, M. le président, j'ai été curieux de vérifier ce point d'histoire, et je me suis assuré qu'il était faux que Justinien ait fait crever les yeux à Bélisaire... En voilà pour un... Dans une autre circonstance, j'étais encore dans sa chambre, il me dit qu'il avait une question à me soumettre dans l'intérêt d'un de ses amis. « Voyons, de quoi s'agit-il? — Que feriez-vous si vous étiez attaché à une femme et qu'elle ne voulût plus vous voir, qu'elle vous abandonnât? — Ma foi, je m'en consolerais? »

M. le président. Vous aviez raison, c'est la bonne philosophie.

Le témoin. « Vous en parlez bien à votre aise, me répondit l'accusé, c'est à merveille dans la spéculation, mais c'est plus difficile dans la pratique. — Erreur, lui repliquai-je, si votre ami y regarde de près, il

se convaincra que toute sa peine vient de l'amour-propre blessé. » L'accusé réfléchit un instant, et me dit : « C'est vrai, l'amour-propre y joue le principal rôle! » Il devint pensif, et la conversation changea d'objet.

Une autre fois, je le trouvai occupé à écrire à son frère, avocat à Paris. Sa lettre, qui n'était que commencée, m'étonna. Elle débutait par trois apostrophes que nous appelons figures de rhétorique. Autant qu'il peut m'en souvenir, elle était à peu près conçue en ces termes :

« Ma plume, que faites-vous donc avec votre bec immobile? Allons, marchez, courez, roulez sur le papier. Vous ne bougez pas? Ah! je vous entends, vous ne pouvez rien faire par vous-même; vous devez recevoir le mouvement des doigts. Allons, mes doigts, c'est à vous d'agir. Quoi, aussi! vous êtes immobiles? je vous comprends; c'est que l'impulsion doit vous venir de plus haut, de la pensée, qui est dans le cerveau : c'est à vous, cerveau, que je m'adresse... »

L'accusé était habituellement rêveur, préoccupé, continue l'ancien gendarme, son imagination était exaltée, il avait besoin de distractions. Nous nous promenions souvent ensemble; nous parlions littérature, beaux-arts, agriculture; je n'ai jamais remarqué en lui aucun signe de folie.

M. Laporte, avocat distingué, qui s'est chargé de défendre Laffargue, entreprend au contraire de prouver qu'il a été dans un état de démente. Il présente comme nouvelle preuve de folie le passage d'un manuscrit que l'accusé a rédigé dans la maison d'arrêt pour servir de renseignements à son défenseur. Après être entré dans de nombreux détails, Laffargue s'adresse à Thérèse en ces termes :

« Le voile est levé maintenant, mais hélas! un peu tard! Que vois-je? Toi, avec dix-neuf faces. Sur la première, j'aperçois un sourire forcé pour rendre ton abord agréable; et sur la seconde, je lis que tu feins d'écouter avec un vif intérêt la personne qui te parle; sur la troisième, je lis que tu l'approuveras en tout, même contre sa bienséance; sur la quatrième, je lis que tu cherches à découvrir sur ladite personne si elle ne serait pas un peu l'amie de la fortune; sur la cinquième, je lis que tu as découvert en effet qu'elle n'en était pas tout à fait l'ennemie, ce qui fait qu'on aperçoit un peu tes dents qu'un sourire d'espoir te force à découvrir; sur la sixième, je lis que tu t'étudies à la regarder d'un bon œil; sur la septième, je lis que tu feins d'avoir pour elle de l'amitié; sur la huitième, je lis que tu lui fais la figure du bon Dieu de pitié, et que tu t'efforces à lâcher un soupir; sur la neu-

vième, etc., etc. . . . .  
 . . . D'un autre côté, j'aperçois ton cœur, je le considère, et je n'y vois aucune cicatrice, ce qui me prouve qu'aucun trait n'a pu le percer à cause de sa dureté; si j'y avais aperçu une seule cicatrice, je pourrais croire que ton mari en serait l'auteur; mais le pauvre homme, tu l'aimais comme les autres. »

*Audience du 21 mars.*

M. Borie, président, résume les débats.

La question d'homicide volontaire avec préméditation est lue par le greffier.

M<sup>e</sup> Laporte demande que l'on pose la question de provocation par *violences graves*.

M. le procureur du roi, sur l'invitation du président, se lève et déclare que le texte de la loi lui paraît si clair, qu'il ne croit pas pouvoir s'opposer à la position de la question, et qu'il s'en réfère à la prudence de la Cour.

Après quelques minutes de délibération, la Cour ordonne que la question soit posée. (Mouvements en sens divers.)

Le jury passe dans la chambre des délibérations.

Après trois quarts d'heure, le chef du jury annonce, en son âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, la résolution affirmative et unanime des deux questions, savoir : que l'accusé est coupable d'homicide volontaire, *sans préméditation*, mais qu'il a été provoqué par des *violences graves*.

Aussitôt des applaudissements se font entendre. M. le président ordonne de les faire cesser.

M. le président, pour prononcer l'arrêt, est obligé de lire l'art. 504 du Code pénal portant la peine de mort. Il est aussitôt interrompu par un murmure plaintif et prolongé, arraché par la crainte irrécusable de l'application de cet article. Enfin on prononce la condamnation à cinq ans d'emprisonnement, à dix années de surveillance de la haute police et aux frais de la procédure.

L'accusé est toujours impassible. M. le président lui adresse une légère exhortation. Il s'incline pour remercier, et, se tournant avec vivacité vers l'auditoire, il s'écrie : « Braves et estimables habitants de cette ville, le tendre intérêt que vous m'avez témoigné m'est connu; vous

vivrez dans mon cœur! » Des larmes altèrent sa voix. On lui répond par de nouveaux applaudissements, et la foule se précipite sur ses pas.

L'homme dont les passions offrent ce caractère d'énergie et de délicatesse n'avait pas trois francs à prêter à sa maîtresse.

Dans un pays d'affectations et de prétentions il ne faut croire qu'à ce qui est juridiquement prouvé. Les gazettes des tribunaux nous racontent chaque année l'histoire de cinq ou six Othello.

Heureusement ces crimes ne se rencontrent pas dans les classes élevées.

C'est comme le suicide ordinaire. La France présente peut-être autant de suicides que l'Angleterre; mais jamais vous n'avez vu un ministre puissant comme lord Castelreagh, un avocat célèbre comme sir Samuel Romilly, se donner la mort.

A Paris la vie est fatiguée, il n'y a plus de naturel ni de laisser-aller. A chaque instant il faut regarder le modèle à imiter, qui, tel que l'épée de Damoclès, apparaît menaçant sur votre tête. A la fin de l'hiver l'huile manque à la lampe.

Paris est-il sur la route de la civilisation véritable? Vienne, Londres, Milan, Rome, en perfectionnant leurs façons de vivre, arriveront-elles à la même délicatesse, à la même élégance, à la même absence d'énergie?

Tandis que les hautes classes de la société parisienne semblent perdre la faculté de sentir avec force et constance, les passions déploient une énergie effrayante dans la petite bourgeoisie, parmi ces jeunes gens qui, comme M. Laffargue, ont reçu une bonne éducation, mais que l'absence de fortune oblige au travail et met en lutte avec les vrais besoins.

Soustrait, par la nécessité de travailler, aux mille petites obligations imposées par la bonne compagnie, à ses manières de voir et de sentir qui étioient la vie, ils conservent la force

de vouloir, parce qu'ils sentent avec force. Probablement tous les grands hommes sortiront désormais de la classe à laquelle appartient M. Laffargue. Napoléon réunit autrefois les mêmes circonstances : bonne éducation, imagination ardente et pauvreté extrême.

Je ne vois qu'une exception : à cause de la nécessité du charlatanisme dans les beaux-arts, et par l'effet de la fatale tentation des titres et des croix, pour exceller dans la statuaire ou la peinture il faudra désormais naître riche et noble. Plus de nécessité alors de faire la cour au journalisme, plus de nécessité de faire la cour à un directeur des beaux-arts afin d'obtenir la commission d'un tableau de *saint Antoine*.

Mais, si l'on naît riche et noble, comment se soustraire à l'élégance, à la délicatesse, etc., et garder cette surabondance d'énergie qui fait les artistes et qui rend si ridicule ?

Je désire de tout mon cœur me tromper complètement.

24 novembre 1828. — Nous n'avons jamais mieux compris le bonheur dont nous jouissons en France qu'en voyant combien les étrangers nous portent envie. Ce soir, chez M. R., le prince napolitain Santapiro a parlé pendant une heure de la vie heureuse que les étrangers peuvent trouver à Paris. Le prince ne tarissait pas en éloges de notre gouvernement.

Il a fini par dire : « Le climat est affreux dans ce Paris : souvent trois fois en un jour le froid succède à la chaleur ; j'ai soixante mille francs de rente à Naples, si quelqu'un veut me donner de tous mes biens vingt mille francs payables chaque année à Paris, jamais je ne reverrai ma triste patrie. »

Le prince abhorre la tristesse des Anglais : « Leurs rues sont arrangées plus proprement, dit-il ; mais cette tristesse de tout le monde finit par être contagieuse, et c'est payer trop cher un peu de propreté. »

26 novembre. — On a vu peu d'hommes aussi sensibles à la musique que le cardinal Consalvi ; il allait assez souvent le soir chez madame l'ambassadrice de \*\*\* ; là, il rencontrait un jeune homme charmant qui savait par cœur une vingtaine des plus beaux airs de l'immortel Cimarosa ; Rossini, car c'était lui, chantait ceux que lui demandait le cardinal ; tandis que Son Excellence s'établissait commodément dans un grand fauteuil un peu dans l'ombre. Après que Rossini avait chanté quelques minutes, on voyait une larme silencieuse s'échapper des yeux du ministre et couler lentement sur sa joue.

C'étaient les airs les plus bouffes qui produisaient cet effet ; le cardinal avait tendrement aimé Cimarosa, et, en 1817, fit faire son buste par Canova. La réaction ultra a exilé dans une petite chambre obscure au Capitole ce buste, qu'on voyait au Panthéon, avec cette inscription :

A Domenico Cimarosa,  
Ercole cardinale Consalvi.

Le cardinal écrivit souvent à ses amis de Naples pour leur recommander le fils de Cimarosa, dont il a été impossible de rien faire.

ISCHIA, le 12 septembre 1828 (article oublié). — Une de nos compagnes de voyage me donne, seulement aujourd'hui, la permission de parler de l'extrême répugnance que lui inspire le climat d'Italie. « Ce soleil toujours sans nuage me brûle les yeux ; cette mer si bleue me fait regretter les bords de notre Cœan de Normandie. »

Rien ne rend philosophe comme de telles confidences. Suivant ma façon de sentir, le bonheur du climat d'Italie n'est pas d'avoir chaud, mais de prendre le frais. A Paris, le 8 de juin, nous venons de faire du feu. En Italie, d'avril en octobre,